

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 30 mars au dimanche 05 avril 2020



POLICE
RIVIERA

230 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

58 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

850 jours engagements
Appuis d'urgence



SDIS
RIVIERA

9 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



04.04.2020 - 1012 : une voiture prend feu

Un début d'incendie se déclare dans une voiture garée sur la route de Vevey. Six pompiers sont mobilisés, avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres. Ils circonscrivent le sinistre et empêchent les flammes de se propager à l'ensemble du véhicule. Police Riviera et la Gendarmerie sont également sur place.



La Tour-de-Peilz



05.04.2020 – 2345 : nuisances sonores

Les policiers interviennent sur la route de St-Maurice, où trois jeunes écoutent de la musique diffusée à haut volume en consommant des boissons. L'un d'eux se porte garant pour nettoyer les lieux et faire cesser les nuisances. Deux heures plus tard, les policiers repassent sur les lieux et retrouvent deux cadavres de bouteilles abandonnés par terre. Les intéressés, dont l'identité avait été préalablement enregistrée, sont dénoncés à l'autorité compétente.



St-Légier – La Chiésaz



02.04.2020 - 1747 : incendie dans un champ

Un feu de déchets de végétation se propage à un talus du chemin de la Veyre d'En Haut. Six pompiers se rendent sur les lieux avec un tonne-pompe 2'000 litres. Ils viennent rapidement à bout des flammes. Police Riviera et la Gendarmerie sont aussi mobilisées.



03.04.2020 – 2100 : conduite sans permis de conduire

Lors d'une patrouille motorisée à la Veyre, les policiers interpellent un motocycliste circulant sans faire usage de son casque. Lors des contrôles, il s'avère ne pas être au bénéfice du permis de conduire correspondant à la catégorie de son engin. Il est dénoncé à l'autorité compétente, ainsi que le détenteur de l'engin qui le lui a mis à disposition.

Autres :



Depuis le lundi 23 mars, les astreints œuvrent en opération Covid-19, avec l'entrée en service de la Compagnie 4 Riviera - Pays-d'Enhaut. Ils sont en service 7j/7, 24h/24 pour une durée encore indéterminée.

Irrespect des consignes de non-rassemblement et de distanciation sociale en période de Covid-19 dans diverses communes :



Le 30.03.2020 à 17h10, trois personnes ne respectant pas les distances d'hygiène sont interpellées et amendées sur les quais de la gare CFF de Montreux.

Huit jeunes se tenant trop proches les uns des autres sont interpellés et amendés dans la cour du collège des Crossets à Vevey, le 31.03.2020 à 18h00.

En date du 01.04.2020 à 22h50, quatre jeunes ne respectant pas les distances de sécurité sur le Quai Ernest-Ansermet à Vevey sont amendés. Détenant également de la marijuana, l'un d'eux fait l'objet d'une dénonciation pour infraction à la Loi sur les stupéfiants. Peu de temps après, une bagarre éclate sur la voie publique à la rue de la Madeleine impliquant une dizaine de jeunes. Les policiers dispersent l'attroupement et dénoncent cinq d'entre eux pour non-respect des normes de distanciation sociale.

Le 02.04.2020 à 18h40, ce sont quatre mineurs de 14 et 15 ans qui cheminent le long de l'avenue de Chantemerle à Montreux, sans respecter les deux mètres de distance entre eux. Ils sont amendés et leurs parents informés des faits.

Le 03.04.2020, à 19h30, six personnes discutent depuis plus de deux heures au bas d'un immeuble sis à l'avenue Général-Guisan à Vevey. Le même jour à 20h40 à La Tour-de-Peilz, trois personnes sont tranquillement assises sur un banc à la gare CFF, proches les unes des autres. A 23h15, ce sont trois jeunes, dont deux mineurs, qui discutent à l'avenue de Gilamont à Vevey. Tous sont dénoncés pour irrespect des consignes de distanciation sociale et de non-rassemblement.

En date du 04.04.2020 à 0140, une tierce personne signale des nuisances sonores provenant d'un appartement voisin, dans un immeuble sis à l'avenue Général-Guisan à Vevey. Les policiers interviennent et dispensent un avertissement pour les nuisances sonores, ainsi que six amendes pour irrespect des consignes de non-attroupement.

Les policiers amendent trois personnes trop proches les unes des autres au Parc Doret à Vevey, le 05.04.2020 à 16h00.

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	11'631	0	34	0.292 %
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur Combettaz)	50 km/h	5'984	0	179	2.991 %
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	15'517	0	42	0.271 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	7'793	0	0	0 %